



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Report de la réforme grand âge et autonomie

Question écrite n° 37640

Texte de la question

M. Matthieu Orphelin interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le report du projet de loi grand âge et autonomie. Cette réforme fut initialement annoncée par le Gouvernement il y a trois ans, et a depuis été reportée à cinq reprises. Les rapports sur la grande nécessité d'une telle loi ainsi que sa faisabilité sont pourtant nombreux : rapport Libault, rapport El Khomri sur un plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge, rapport Dufeu-Schubert pour réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme, rapport Guedj sur l'isolement des personnes âgées et enfin le rapport Vachey sur la faisabilité de la branche autonomie. La crise sanitaire a en outre mis en évidence les défaillances du système de santé actuel pour les personnes âgées, notamment quant aux professions d'aide et d'accompagnement aux métiers qu'il est urgent de revaloriser de manière systémique et non seulement par des primes ponctuelles. Interpellé par de nombreux citoyens ainsi que par les quatre fédérations françaises d'aide à domicile, il souhaite connaître une date d'examen de ce projet de loi grand âge et autonomie.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Orphelin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37640

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2754

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)